

# Consommation : ce qui change au 1er janvier 2022

21 janvier 2022

Le début de l'année est marqué par l'entrée en vigueur de plusieurs dispositions pour une meilleure protection du consommateur et une économie plus vertueuse.

Voici les principaux changements que vous allez constater :

- Le contrôle de l'indice de réparabilité
- La garantie légale de conformité est étendue au numérique
- Des contrats de syndics plus lisibles
- La reconduction automatique de l'opposition au démarchage téléphonique
- Moins de plastique et de gaspillage
- Des produits bio et durables dans les cantines
- Des réponses plus rapides pour les consommateurs

**[Voir le détail de ces changements](#)**

***Par la DGCCRF***